

Non à la politique de la peur

Non à la politique de pressions et de sanctions

SOUTIEN

aux enseignants Claude Didier et Rémi Riallan défenseurs des droits des enfants

Les enseignants sont très nombreux à refuser le fichage des enfants.

Rassemblement

mercredi 31 mars à 17 h

Inspection académique de Grenoble

(1, rue Joseph Chanrion)

Salariés, enseignants, travailleurs sociaux, pôle emploi...

Nous dénoncerons ce qui se passe dans différentes professions. Nous ne serons pas les témoins passifs d'un fichage généralisé de la population.

Menaces et sanctions vont de pair avec la politique de fichage et de pilotage absurde. Ce qui échoue dans les entreprises est transposé avec désastre dans l'éducation nationale et le service public.

Ne laissons pas ces méthodes s'installer !

Ne laissons pas détruire les relations humaines, casser les solidarités et les personnes !

L'Inspectrice d'académie de l'Isère veut retirer la direction à deux enseignants qui obéissent à la Convention internationale des droits de l'enfant en refusant de ficher leurs élèves, bien que considérés comme des défenseurs des droits de l'homme par une instance des Nations Unies.

Le 10 décembre 2009, une intervention de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation et du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants vient en soutien aux directeurs de l'Isère. Cette lettre est révélée dans un rapport publié ce 12 mars où la Rapporteuse « *exhorte le gouvernement français à répondre au plus vite aux craintes exprimées* » que les sanctions et menaces de sanctions « *soient liées à leurs activités non violentes de protection et de promotion des droits de l'homme, notamment du droit au respect de la vie privée.* »

Le 19 mars, l'Inspectrice prend connaissance de ce

rapport transmis par des syndicats enseignants de l'Isère SNUipp-FSU Isère, PAS, le Collectif base élèves et la Fédération de l'Isère de la Ligue des droits de l'homme.

Véritable affront aux Nations Unies, à la profession et aux droits de l'homme, le 22 mars, l'Inspectrice ajoute à l'ordre du jour de la commission du 26 mars, le retrait de fonction des deux directeurs d'école, **Claude Didier de l'école de Prunières** et **Rémi Riallan de l'école de Séchillienne**. Tous les représentants du personnel refusent de siéger.

L'inspectrice convoque une nouvelle commission le 30 mars, refusant toujours de répondre à l'exhortation d'une haute instance des Nations Unies qui lui demande de retirer ses sanctions et ses menaces.

Rappelons que la France n'avait déjà pas répondu aux recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies du 11 juin 2009 concernant les fichiers des enfants malgré les nombreuses interventions de parlementaires et d'associations.

Premiers signataires : Collectif Isérois de retrait de Base élèves – Fédération de l'Isère de la Ligue des droits de l'Homme – Comité Anti-délation- Syndicats enseignants isérois SNUipp-FSU, PAS-UDAS, SUD Education